**L’Ardenne, une terre de tourisme durable**

Respirez à pleins poumons, … L’Ardenne vous tend ses bras ! Territoire de nature, véritable force vivifiante, l’Ardenne se dessine de plus en plus comme une destination écotouristique. Partout, les prestataires touristiques comprennent les enjeux de durabilité, se tournent vers des solutions équitables et moins énergivores. La Marque Ardenne les soutient dans ce projet, certes de longue haleine, mais qui promet déjà et dont les résultats participent à l’augmentation de l’attractivité du territoire.

**Une tendance au slowtourisme qu’il faut prendre en compte**

Les chiffres ne mentent pas. A l’aube de 2020, 87% des voyageurs internationaux déclarent souhaiter voyager en limitant leur impact sur l’environnement et près de 68% d’entre eux favoriseront le choix d’un hébergement écoresponsable. Le secteur touristique est donc dans un tournant et l’Ardenne possède ce qu’il faut pour le prendre. Les atouts de la destination font que celle-ci s’ancre parfaitement dans cette démarche écotouristique.

Pour approfondir les données, le projet AGRETA réalise pour le moment une grande enquête concernant l’attractivité des milieux forestiers. Quelles sont les attentes des visiteurs lorsque ceux-ci voyagent en Ardenne ? Les résultats de cette enquête menée auprès des prestataires touristiques mais aussi du grand public, permettront à *Ressources Naturelles & Développement*, *l’Institut National de la Recherche Agronomique de Nancy* et *l’AgroBio Tech de Gembloux* de sensibiliser les institutions locales et régionales à une meilleure utilisation touristique des milieux naturels ardennais.

**D’autres actions menées par le collectif de la Marque Ardenne**

Au-delà de cela, nos équipes s’attellent, sur le terrain, à former et sensibiliser les hébergeurs, les attractions et le secteur de l’HoReCa au durable. Ces ainsi que près d’une soixantaine d’hébergements ardennais ont bénéficié d’une malle de découverte de la nature à mettre à disposition de leurs clients, mais aussi d’arbres fruitiers, de haies, nichoirs, ect… pour augmenter la biodiversité au sein de leur établissement. L’itinérance douce est aussi au cœur du projet, puisque de nouveaux itinéraires à pied et à vélo ont été construit (4 boucles VTT et vélo de 470km et 1 itinéraire pédestre de 95 km entre Signy-Rance et Renwez). Pour 2020, un itinéraire de 400 km à cheval qui reliera les parcs naturels de la Province de Liège, du Luxembourg et du nord du Grand-Duché du Luxembourg, sera inauguré. Dix aires paysagères et 4 aires de bivouac seront également créées sur le versant français.

**Plus d’informations :** Enquête de fréquentation des milieux forestiers : Valérie Doutrelepont ([v.doutrelepont@rdn.be](mailto:v.doutrelepont@rdn.be)) - Projet AGRETA : Esméralda Wirtz , Parc Naturel Hautes-Fagnes Eifel ([esmeralda.wirtz@botrange.be](mailto:esmeralda.wirtz@botrange.be)) - Ardenne Ecoctourisme : Stéphanie Drothier ([drothier@ardennes.com](mailto:drothier@ardennes.com))